

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DE DEAUVILLE - NORMANDIE**

Aéroport de Deauville - Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois

**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL
DU VENDREDI 6 MARS 2020 A 13H30**

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE VENDREDI 6 MARS A TREIZE HEURES TRENTE MINUTES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 28 FEVRIER DEUX MILLE VINGT, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE DEAUVILLE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1^{er} VICE-PRESIDENT.

ETAIENT PRESENTS :

En Mairie de Deauville

Monsieur Philippe AUGIER, 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville Normandie,
Monsieur Pascal LEBLANC, Délégué de la Ville de Deauville auprès du Syndicat Mixte.

En audioconférence

Monsieur Guillaume CAPARD, Délégué de la Ville de Deauville auprès du Syndicat Mixte,
Monsieur Serge TOUGARD, Délégué du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte,
Monsieur Rodolphe THOMAS, Délégué du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte.

Monsieur MORIN et Monsieur GASTINNE sont excusés.

L'ouverture de la séance est présidée par Monsieur Philippe AUGIER à 13h30 qui désigne Monsieur Serge TOUGARD pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance

Vote du Compte Administratif 2019,

Le Compte administratif du Syndicat Mixte pour l'exercice 2019 s'élève à :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| - En dépenses de fonctionnement | 2 002 389,33 € |
| - En recettes de fonctionnement | 1 808 873,39 € |
| . Soit un déficit de | 193 515,94 € |
| | |
| - En dépenses d'investissement | 1 151 968,59 € |
| - En recettes d'investissement | 898 894,47 € |
| . Soit un déficit de | 253 074,12 € |

Les membres du Comité Syndical, en l'absence de Monsieur MORIN, à l'unanimité, adoptent le compte administratif pour l'exercice 2019.

Affectation des Résultats 2019,

Les résultats du Budget du Syndicat Mixte pour l'exercice 2019 révèlent donc :

| | |
|--|--------------|
| . Un résultat déficitaire de fonctionnement de | 193 515,94 € |
| . Un résultat déficitaire d'investissement de | 253 074,12 € |

Pour mémoire :

- le report excédentaire en fonctionnement de 2018 est de 245 234,87 €
- le report excédentaire en investissement de 2018 est de 2 225 045,62 €

Suite au résultat de l'année 2019, le résultat cumulé du budget syndical est donc le suivant :

| | |
|--|----------------|
| . Un résultat excédentaire de fonctionnement (002) | 51 718,93 € |
| . Un résultat excédentaire d'investissement de (001) | 1 971 971,15 € |

-Report du résultat d'investissement à hauteur de 1 971 971,15 € à la section recette d'investissement au chapitre 001

-Report du solde de fonctionnement, soit 51 718,15 € en section recettes de fonctionnement au chapitre 002.

Les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent l'affectation des résultats 2019 du Syndicat Mixte pour l'exercice 2020.

Vote du Budget Primitif 2020,

Les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident d'adopter les dépenses et les recettes du Budget Primitif 2020, soit 3 092 434,73 € en fonctionnement et 4 364 501,33 € en investissement, chapitre par chapitre, conformément au document comptable joint au rapport et consultable au sein des services du Syndicat Mixte.

En l'absence de questions, le Président lève la séance à 13h41

Monsieur Serge TOUGARD
Secrétaire de séance.

REÇU LE :

11 JUIN 2020

SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

